

Exécution de la loi fédérale du 15 décembre 1961 concernant la protection des noms et emblèmes de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales

A partir du 11 décembre 2007, le nom, le sigle (abréviation) et les emblèmes du «Forum International des Transports», qui figurent ci-après, sont protégés conformément à la loi susmentionnée (RS 232.23):

- a. le nom
 - en français: FORUM INTERNATIONAL DES TRANSPORTS
 - en anglais: INTERNATIONAL TRANSPORT FORUM
- b. le sigle (abréviation)
 - en français: FIT
 - en anglais: ITF
- c. les emblèmes



 **International Transport Forum**

 **Forum International des Transports**

11 décembre 2007

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle